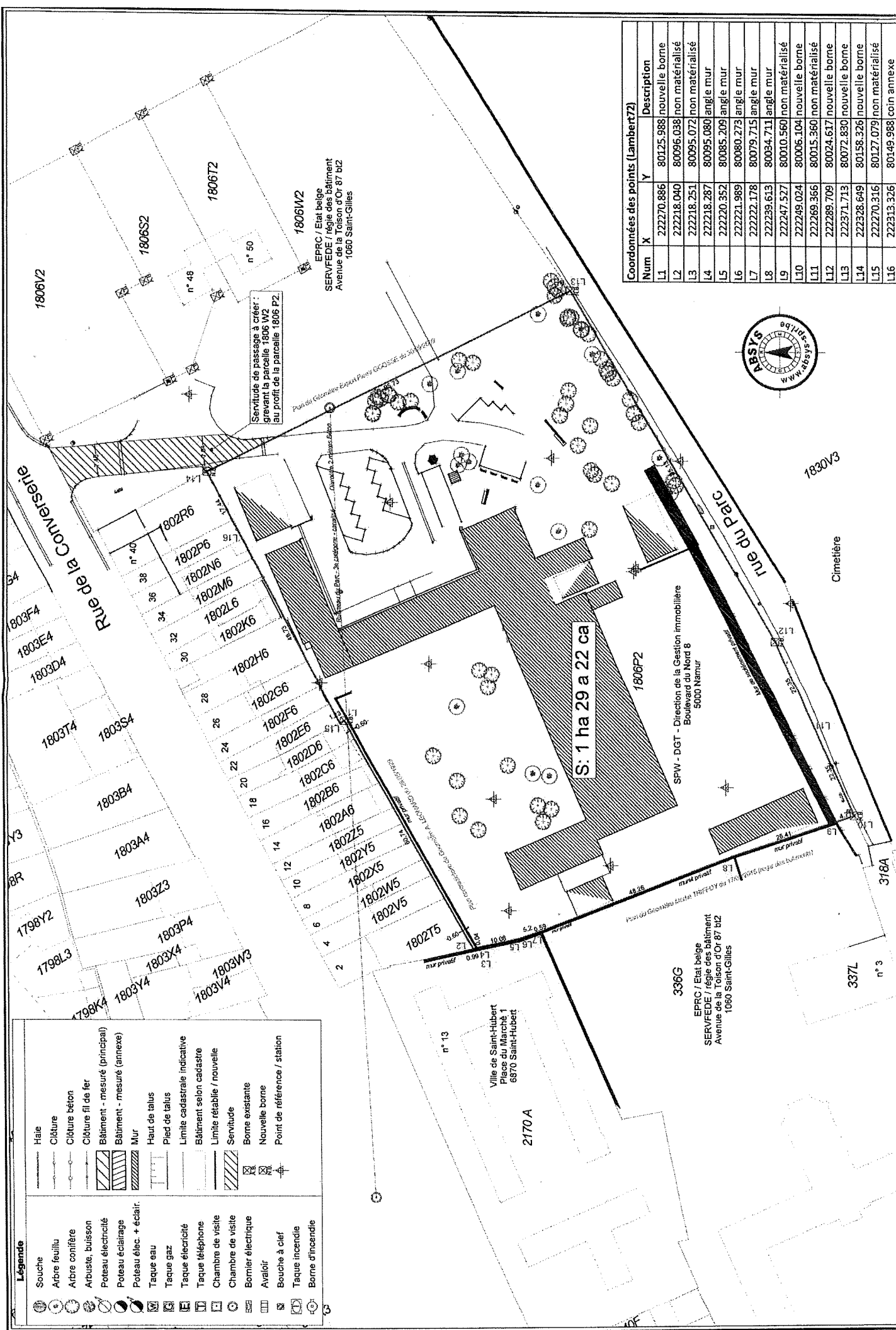


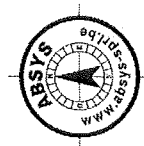


Légende

	Souche		Haie
	Arbre feuillu		Clôture
	Arbre conifère		Clôture béton
	Arbuste, buisson		Clôture fil de fer
	Poteau électricité		Bâtiment - mesuré (principal)
	Poteau éclairage		Bâtiment - mesuré (annexe)
	Poteau élec. + éclair.		Mur
	Taque eau		Haut de talus
	Taque gaz		Pied de talus
	Taque électricité		Limite cadastrale indicative
	Taque téléphone		Bâtiment selon cadastre
	Chambre de visite		Limite rélabie / nouvelle
	Chambre de visite		Servitude
	Bornier électrique		Borne existante
	Avaloir		Nouvelle borne
	Bouche à ciel		Point de référence / station
	Taque incendie		
	Borne d'incendie		

Coordonnées des points (Lambert72)

Num	X	Y	Description
L1	222270.886	80125.988	nouvelle borne
L2	222218.040	80096.038	non matérialisé
L3	222218.251	80095.072	non matérialisé
L4	222218.287	80095.080	angle mur
L5	222220.352	80085.209	angle mur
L6	222221.989	80080.273	angle mur
L7	222222.178	80079.715	angle mur
L8	222239.613	80034.711	angle mur
L9	222247.527	80010.560	non matérialisé
L10	222249.024	80006.104	nouvelle borne
L11	222269.366	80015.360	non matérialisé
L12	222289.709	80024.617	nouvelle borne
L13	222371.713	80072.830	nouvelle borne
L14	222328.649	80158.326	nouvelle borne
L15	222270.316	80127.079	non matérialisé
L16	222313.326	80149.988	coin annexe



Procès-Verbal de Bornage

Les limites décrites sur le plan de bornage figurant au verso ont été rétablies suivant la configuration des lieux et d'après les documents suivants :

- Plan du Géomètre-Expert Pierre GOOSSE du 30/09/2009 pour la parcelle 1806W2.
- Plan du Géomètre-Expert Martin TRIFFOY du 17/02/2015 pour les parcelles 336G et 2170A.
- Plan du Géomètre A. LEONARD du 28/05/1929 pour les parcelles le long du mur Nord de la parcelle 1806P2.
- Plan des chambres de visite du ruisseau canalisé reçu par le service technique de la ville de Saint-Hubert.
- Les divers croquis de mutation cadastrale (207) et mesurage des grands levés : plan du Géomètre R. HOTTON du 02/03/1989.
- Atlas des Chemins et Sentiers Vicinaux

Personnes convoquées :

Signature du propriétaire ou du mandataire :

- **Pour la Ville de Saint-Hubert,**
Propriétaire de la parcelle n°2170 A pour accord sur les limites L2, L3, L4, L5, L6, L7.
& Gestionnaire du domaine public bordant le Sud-Est de la parcelle 1806 P2 avec la rue du Parc pour accord sur les limites L10, L11, L12, L13.
dont les bureaux sont établis Place du Marché 1 à 6870 Saint-Hubert.



SPRL GEOSPHERE
MANDE-SAINTE-MARIE-39
5840 VAUX-SUS-SURE
TEL. 081/612510

[Signature]

- **Pour la Régie des Bâtiments,**
Propriétaire de la parcelle n°336 G pour accord sur les limites L7, L8, L9, L10
Propriétaire de la parcelle n°1806 W2 pour accord sur les limites L13, L14.
& création d'une servitude de passage
dont les bureaux sont établis Avenue de la Toison d'Or 87 b12 à 1060 Saint-Gilles.

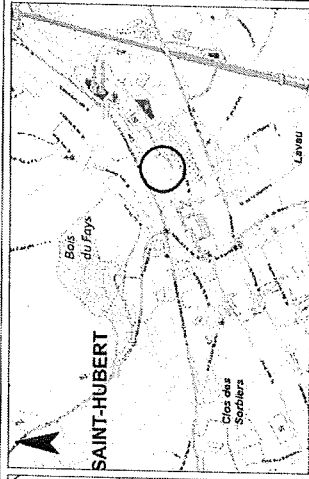
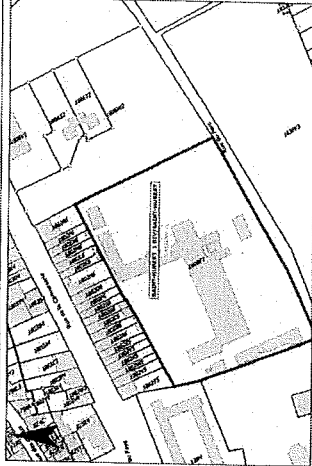
- **Pour la Région Wallonne - DGT - Direction de la Gestion Immobilière,**
Propriétaire de la parcelle n°1806 W2 pour accord sur l'ensemble des limites.
& approbation pour la création d'une servitude de passage grèvent la parcelle 1806 W2.
dont les bureaux sont établis Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur.

Fait en autant d'exemplaires que de parties ayant un intérêt distinct, chacun déclarant avoir reçu sa copie.

Vendeur(s) :

Acquéreur(s) :

Notaire(s) :



SITUATION CADASTRALE :

© Les données cadastrales 1/1/2017 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de Documentation Patrimoniale.

Sans échelle

SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Sans échelle



MESURAGE - BORNAGE - IMPLANTATION - NIVELLEMENT - CUBATURE - PHOTOGRAMMETRIE - ENVIRONNEMENT - GPS
TOPOMETRIE INDUSTRIELLE - EVALUATION IMMOBILIERE - EXPERTISE JUDICIAIRE - ETAT DES LIEUX - VERIFICATIONS
LOTISSEMENT RESIDENTIEL et COMMERCIAL - ETUDE de VOIRIE, d'EQUIPEMENT COLLECTIF, d'EGOUTTAGE et de DRAINAGE

Bureau d'Etudes

pour ABSYS bureau d'études sprl

Cédric CARRETTE

Géomètre-Expert

N° : GEO/04/0416

ys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

ys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : www.abyssys-sprl.be

abyssys-sprl.be : info@abyssys-sprl.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG Ville de Saint-Hubert

Objet : Plan de Mesurage-Bornage et création d'une servitude de passage sur la propriété cadastrée ou l'ayant été, SAINT-HUBERT, 1ère Division, Section A, n°1806 P2 et servitude sur la 1806 W2 sises rue de la Converse 44 à B-6870 Saint-Hubert

Client : REGION WALLONNE - Direction de la Gestion Immobilière
Boulevard du Nord 8
B-5000 NAMUR

Echelle : 1/750
Levé par : CC
Fichier : CC
SPW 2018 11 30

Client : 15.070-2
Page : 4/9 du 10/10/2018